

Le Directoire

Paris, le 21 juillet 2008

Dans le cadre de sa nouvelle Stratégie d'investissement responsable¹, le FRR lance le 21 juillet 2008 un appel d'offres qui vise à sélectionner un prestataire d'analyse du risque extra-financier de son portefeuille. Le prestataire sera chargé d'identifier les risques graves liés au non respect de principes de référence par les entreprises détenues en portefeuille.

La prestation doit couvrir l'univers des grandes et moyennes capitalisations dans les pays développés et émergents (investissements à venir) dans trois domaines d'expertise :

- l'analyse du portefeuille, au regard de principes de référence en matière d'évaluation des risques extra-financiers retenus par le FRR, avec un système d'appréciation de la gravité des atteintes à ces principes,
- la mise en place d'un système de veille et d'alerte des risques extra-financiers,
- et de manière optionnelle, le conseil et l'assistance dans la conduite de l'engagement avec certaines entreprises.

Compte tenu du champ de la prestation, le FRR considèrera avec beaucoup d'intérêt les moyens auxquels les candidats auront recours pour assurer la couverture la plus large possible (candidatures conjointes ou groupements, développements internes ou externes, délégation d'une partie du marché... etc.).

Pour ce marché, la procédure retenue est celle de l'appel d'offres ouvert.

L'ensemble des documents liés à cet appel d'offres est disponible sur la plate-forme dédiée <http://www.achatpublic.com/accueil/frr/medias/index.php>.

Les sociétés intéressées ont jusqu'au **15 septembre (16 heures, heure de Paris)** pour répondre aux FRR dans les conditions spécifiées par le règlement de la consultation.

Contact presse :

Christelle Cuzou +01 58 50 99 86

¹ Document disponible sur le site www.fondsdereserve.fr